

référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.

- **Risque de contingent convertible** Les titres potentiellement convertibles (contingent convertible, CoCo) sont des titres de créance qui sont convertis en parts de capital lorsque les fonds propres de l'émetteur chutent sous un plancher prédéfini. Risque de conversion en capital à un cours d'action réduit, de réévaluation temporaire ou définitive à la baisse de la valeur du titre et/ou de cessation ou de report des paiements de coupons.
- **Risque lié à l'approche d'investissement environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)** : Le Fonds suit une approche d'investissement ESG. Cela signifie qu'il ne prend pas seulement le facteur de la performance financière en compte dans le cadre de son processus d'investissement. Une telle approche comporte le risque que la performance du Fonds soit défavorablement affectée par les restrictions imposées en matière d'exposition à certains secteurs ou

types d'investissements. Il est possible que cette approche ne reflète pas les opinions d'un investisseur donné, quel qu'il soit. En outre, en adoptant une approche d'investissement ESG, le Fonds est dépendant des informations et des données de tiers (qui peuvent inclure des fournisseurs de rapports de recherches, de filtrages, de notations et/ou d'analyses, tels que les fournisseurs d'indices et les consultants). Ces informations ou données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou incohérentes.

- **Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0,35 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

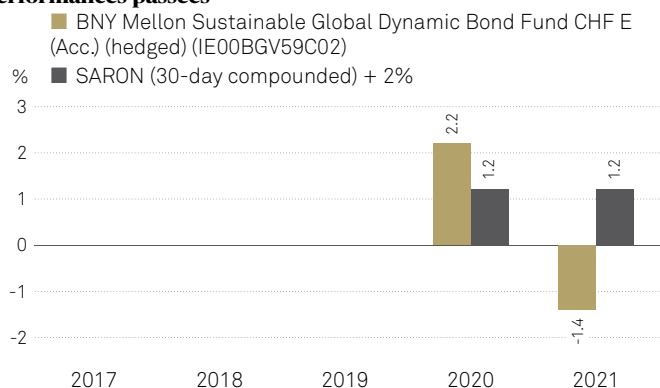
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 25 février 2019.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 5 juillet 2019.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en CHF.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en CHF.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'indice de référence CHF London Interbank Offered Rate (LIBOR) a été remplacé par le Swiss Average Rate Overnight (SARON) avec prise d'effet au 1er novembre 2021. Toutes les performances des indices de référence, antérieures à cette date, ont été calculées sur la base du LIBOR CHF.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.